



DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE

publié le 02/04/2019

Les demandes de bourse se feront désormais en ligne.

Si vous souhaitez faire une demande de bourses pour l'année 2019-2020, vous pouvez la faire directement en ligne ou bien demander un imprimé au secrétariat

Pour effectuer cette demande, vous devez fournir l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 ainsi qu'un RIB.

Un simulateur est également mis en place pour vérifier si vous pouvez bénéficier de la bourse :

<http://bourses-calculateur.education.gouv.fr/Lycee.php>

Pour vous aider dans cette démarche, veuillez vous connecter sur le lien suivant :

<http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee>

Documents joints

 [informations_bourses_](#) (PDF de 257.8 ko)

 [2019_bourse_lycee_a4-2](#) (PDF de 1.5 Mo)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.